

124 fois récidiviste, il frappe à coups de barres de fer qui ne veut pas payer un droit de passage d'un euro

écrit par Christine Tasin | 31 octobre 2019



La France des racailles tient haut le pavé. Pendant ce temps, on conduit Eric Zemmour et les autres au tribunal pour incitation à la haine...

Lyon : Ils refusent de payer un euro pour passer dans la rue et se font frapper à coups de barre de fer

AGRESSION Le suspect ne compte pas moins de... 124 antécédents judiciaires

Lyon, le 3 octobre 2018 La BST, brigade spécialisée terrain, patrouille désormais en renfort des effectifs de police déjà déployés dans les Quartiers de reconquête républicaine. – *Caroline Girardon*

Le suspect avait décidé d'instaurer un « droit de passage ». Pour « s'amuser ». Un euro, demandé à chaque passant qui empruntait la rue Joseph Chalier dans le quartier de Mermoz à

Lyon. Mais « le jeu » a tourné à la violente agression, rapporte ce mercredi la Sûreté du Rhône.

L'homme de 36 ans, arrêté lundi soir à 19h45, venait de frapper quatre hommes à coups de barre de fer. La situation a dégénéré quand l'un des promeneurs, ne parlant pas le français, n'a pas compris ce qu'on lui demandait. Le trentenaire s'est mis à « insister lourdement pour se faire payer », indique la police lyonnaise. Sauf que l'interlocuteur ne comprenait toujours pas ses propos. Il a demandé à trois de ses amis de lui traduire. En vain.

36 ans et 124 antécédents judiciaires

« Face à leur incompréhension, le mis en cause les a frappés violemment à l'aide d'une barre de fer », raconte-t-on à la Sûreté du Rhône. Les policiers de la BST sont intervenus rapidement pour l'arrêter mais en garde à vue, le suspect s'est montré « très virulent », faisant « l'apologie de tirs à la kalachnikov ».

Il doit être jugé le 3 avril pour « violences volontaires aggravées, violence et menaces sur dépositaires de l'autorité publique et apologie du terrorisme ». Ce ne sera pas la première fois que l'intéressé fréquentera les tribunaux. Pour l'anecdote, sachez qu'il compte... 124 antécédents judiciaires.

https://www.20minutes.fr/faits_divers/2640103-20191030-lyon-refusent-payer-euro-passer-rue-font-frapper-coups-barre-fer?xtor=RSS-176

.

Payer pour avoir le droit de passer dans la rue... Il faut s'attendre à ce que la pratique fasse école. D'autant que dans une France tétanisée et castrée nombre de gens préféreront payer 1 euro plutôt que s'exposer.

Aujourd'hui 1 euro. Demain 5. Après-demain 10...

Ensuite la conversion ou la mort.

.

Tout est écrit. On ne se lasse pas de l'expliquer, de prévenir, de tirer les sonnettes d'alarme...

.

La 3ème phase du Djihad a commencé... avec l'approbation et les applaudissements de la caste au pouvoir. Un homme qui a déjà 124 antécédents judiciaires (qu'en termes choisis ces choses-là sont dites...) n'a rien à faire dans la rue. N'a rien à faire en France.

124 fois jugé, 123 récidives. Le gars doit être éliminé. Soit en prison pour 25 ans pour réduction de peine, soit, si c'est un immigré ou un homme à la double-nationalité, expédié dans son pays d'origine. Point barre.

Mais ils se gardent bien de remettre en vigueur la double peine. Ils ne le veulent surtout pas. C'est aussi à cela que l'on voit leur détermination à nous laisser coloniser, maltraiter, génocider.

Les ordures ! On ne peut compter que sur nous, la solidarité, la formation... Déjà il faut faire comme eux et se déplacer en meute... Ne plus laisser vos enfants sortir seuls, ne plus sortir seuls le soir, quel que soit votre âge.

Oui, ils nous obligent de fait à pratiquer le couvre-feu, à leur laisser la rue, la ville, le pays. Sauf à finir à l'hôpital ou à la morgue.

.

Ne nous laissons pas faire, les bras ballants, confinés dans nos maisons. Ce serait reculer pour mieux sauter. Car l'étape suivante sera l'attaque et le pillage de nos maisons, le viol de nos filles... Les Espagnols ont connu ça

avant la Reconquista. Ne restons pas isolés les bras ballants, préparons-nous pour le jour où nous serons attaqués.